

AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste d'agent municipal (m/f/x), degré d'occupation 100%, dans le groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières, sous le statut du fonctionnaire communal, pour les besoins de son service de proximité.

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

La Commune de Mersch s'engage en faveur de l'égalité et de la diversité, de la non discrimination, de l'inclusion et du respect de toutes et tous. Nous encourageons un environnement de travail ouvert, respectueux et inclusif.

Une formation intéressante, des missions diversifiées, et une équipe motivée vous attendent. Nos agents exercent leurs fonctions dans les communes de Mersch, Lintgen, Larochette, Fischbach, Lorentzweiler et Helperknapp et assurent un service de proximité dans le contexte d'une coopération intercommunale unique au Luxembourg.

Les candidats (m/f/x) doivent répondre au profil suivant :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne (UE) ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- offrir les garanties de moralité requises ;
- savoir travailler de façon responsable, de manière autonome et en équipe ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction ;
- **avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité dans la carrière de l'agent municipal, groupe de traitement D2/D1, sous-groupe à attributions particulières, organisé par le Ministère des Affaires intérieures;**

Missions :

- Assurer la sécurité aux abords des écoles ;
- Sensibilisation aux problématiques de stationnement et infraction au règlement général de police ;
- Constatations des infractions (matière de stationnement, règlement de police, divers lois spéciales*) ;
- Encadrement d'événements sportifs ou culturels (Tour de Luxembourg, Balloon Trophy, Braderie...) ;
- Missions représentatives (fête nationale, journée de commémoration nationale...) ;
- Rédaction de rapports et procès-verbaux* ;
- Patrouilles régulières le soir et week-end.

Pièces à joindre :

- 1) Une lettre de motivation (demande) **avec précision du poste brigué**
- 2) Un curriculum vitae détaillé avec photo récente
- 3) Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 4) Une copie récente de l'acte de naissance
- 5) Un extrait du casier judiciaire (bulletins n°3+4) datant de moins de deux mois
- 6) Un certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale
- 7) Une copie des diplômes et certificats d'études. Les candidats présentant des diplômes/certificats étrangers doivent obligatoirement joindre un certificat d'équivalence délivré par les départements ministériels compétents.
- 8) Copie du certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans la carrière de l'agent municipal, groupe de traitement D2/D1, sous-groupe à attributions particulières du secteur communal, incluant le relevé des notes.
- 9) Une copie du permis de conduire

**Conformément aux dispositions légales relatives à l'assermentation pour l'exercice de certaines missions de police judiciaire, seuls les candidats de nationalité luxembourgeoise peuvent être assermentés. Les fonctions correspondantes ne peuvent être exercées qu'après obtention de cette assermentation obligatoire.*

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service du personnel (Tel. 325023-210).

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite, accompagnée des pièces justificatives, au Collège des bourgmestre et échevins, à l'attention du service du personnel, B.P. 93, L-7501 Mersch, pour le mercredi, **22 avril 2026 au plus tard**. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mersch.lu.

Les candidatures incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

Mersch, le 28 mars 2026
le collège des bourgmestre et échevins